

Coopération judiciaire civile et commerciale: transformation de la Convention de Rome sur la loi applicable aux obligations contractuelles en règlement communautaire, Rome I

2005/0261(COD) - 05/06/2008

Le Conseil a adopté un règlement visant à harmoniser les règles de conflit de lois en matière d'obligations contractuelles, **en acceptant tous les amendements votés par le Parlement européen** en 1^{ère} lecture (voir *doc. Conseil* [3691/07](#) et [7689/08 ADD 1](#)).

Le nouveau règlement remplacera la convention de Rome de 1980 sur la loi applicable aux obligations contractuelles tout en modernisant certaines de ses règles.